



Clias

F.S.U.

Syndicat Départemental Unitaire
Section Conseil Général
Immeuble Colombe
Bureau 08
Tél : 01.43.93.91.88

27 Janvier 2007

LETTRE OUVERTE

à

Hervé BRAMY
Président du Conseil Général

Monsieur le Président,

A veille d'une journée d'action nationale sur les salaires, nous vous interpellons au sujet des retraits de salaire pour grève dans notre administration.

Récemment, de nombreux collègues nous ont signalé un prélèvement sur leur salaire pour la journée d'action du 4 octobre 2005 !

Dans un courrier du 14 novembre 2006, la Direction du personnel nous informe de certaines dispositions quant à ces retraits de salaire en précisant qu'elles auraient été négociées avec « certains » syndicats.

Pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas eu l'honneur de négocier quoi que ce soit avec vous en la matière, l'expression « certains » syndicats nous semble d'ailleurs trop vague autant préciser lesquels afin de permettre au personnel de s'adresser à qui de droit s'il n'est pas satisfait du résultat obtenu. Il est inadmissible que des négociations se soient déroulées en catimini en l'absence des syndicats présents au CTP. De même, l'ensemble des organisations syndicales ayant déposé un préavis de grève pour ces journées d'action, ce qui est notre cas, devraient tout naturellement se retrouver à la table des négociations.

Nous estimons que cela n'a aucun sens de retirer des journées de salaire de 2005 en 2007. Devant l'incapacité de notre administration à gérer de manière équitable les différents retraits de salaire nous demandons que pour les journées de 2005 et du 1^{er} semestre 2006, aucun retrait ne soit effectué.

De plus, Monsieur le Président, depuis 2 ans, vous avez tendance à cultiver une grande ambiguïté à l'occasion de ces différentes journées quand vous publiez des déclarations où il ne s'agit pas d'un simple soutien aux revendications du personnel mais plutôt d'un appel à participer aux grèves et manifestations.

Il faut convenir qu'en tant qu'employeur, si vous demandez avec force aux agents de faire grève, cela devient compliqué d'effectuer les retraits de salaire.

Restant à votre entière disposition pour de futures négociations, recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la section
Danièle TOUCHET